

Ce fait divers qu'on aime détester

Plongée dans les archives de la Julie et son traitement des histoires qui dérangent.

Lorraine Fasler

Depuis toujours, le fait divers fascine autant qu'il met mal à l'aise. Il fait peur à l'occasion. La numérisation des quarante et une premières années de parution de la «Tribune de Genève» (1879-1920), à découvrir gratuitement sur www.e-newspaperarchives.ch, est l'occasion de nous pencher sur le traitement réservé à ce genre journalistique si particulier, avec le regard de la spécialiste Annik Dubied. Professeure à l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, elle s'intéresse au fait divers depuis vingt-cinq ans.



Annik Dubied
Professeure à l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel

Le fait divers sous forme imprimée est attesté dès le XVI^e siècle, mais l'expression n'apparaît dans la langue française qu'en 1838. Les premiers récits francophones remontent aux «occasionnels». Des cahiers qui paraissent au gré des histoires marquantes, racontant des événements plus ou moins véridiques mais surtout extraordinaires, comme des exécutions pour des crimes graves. Le placard qui relate l'affaire est organisé en deux registres: en haut, une grande gravure, et au-dessous, l'exposé des faits, tous deux n'omettant aucun détail scabreux. Idéal pour un public peu lettré, qui peut ainsi facilement comprendre, sans connaissances politiques ou économiques particulières.

Une rubrique naît

«À la fin du XIX^e siècle, le genre est encore en pleine construction dans la presse de masse. Le terme «fait divers» s'institutionnalise, une rubrique spécifique voit le jour», précise Annik Dubied. La première occurrence dans les colonnes de la «Tribune de Genève» se retrouve déjà dans les pages du premier numéro du quotidien, le 1^{er} février 1879. Outre l'annonce de diverses conférences se tenant dans le canton, la mention suivante est formulée: «On se plaint de divers côtés de la malpropreté générale des rues: plusieurs rues très fréquentées n'ont pas pu être encore débarrassées des amas de neige qui encombrant la circulation et donnent à l'étranger une très mauvaise opinion de notre édilité.»

Aucunement choquante ou encore sanglante, cette brève reflète ce que pou-



vait

«Le fait divers est un court-circuit du quotidien. Il a la capacité d'attirer l'attention d'une société sur un phénomène à un moment de l'histoire et de pointer le doigt sur les impensés de la justice.»

Annik Dubied
Sociologue des médias

être le fait divers, soit littéralement de petits récits assez anodins, sans grande substance informationnelle, qui ne rentrent dans aucune autre catégorie du journal. Les titres sont courts et les illustrations inexistantes. En cause, les contraintes dues à l'impression typographique à large échelle. Le recul de l'illettrisme permet également de s'en passer. Les récits sont, par ailleurs, sans signature, puisque la profession de journaliste et le statut d'auteur sont également en plein chantier.

Siamois et inceste

Peu à peu, le sensationnel réapparaît, avec ses hyperboles. Crimes, accidents et étrangetés sont relatés. Le 23 mai 1907, on raconte dans la Julie qu'une certaine Carolina Manzi aurait donné la vie dans le sud de l'Italie à un «monstre comme on n'en avait jamais signalé de semblable. Cet être a deux corps distincts attachés l'un à l'autre par le ventre et la poitrine; quatre bras et quatre jambes, et une seule tête, trois yeux, deux bouches et deux nez.» Les histoires les plus surprenantes, comme cette naissance de siamois, sont



Un jeune homme est lardé de coups de couteau

Un drame mystérieux s'est déroulé dans la nuit de lundi à mardi aux Acacias. Quatre jeunes gens MM. Nigra, Lacroix, Gaillard et Ami Cardinaux, ce dernier âgé de 23 ans, domicilié chez ses parents, rue des Noirettes, 7, aux Acacias, quittaient vers minuit le café Béltrami, rue Saint-

ITALIE

Monstre. — Le *Secolo* apprend de Naples que, dans la commune de Quindici, province d'Avellino, une paysanne, nommée Carolina Manzi, vient de mettre au monde un monstre comme on n'en avait jamais signalé de semblable. Cet être a deux corps distincts attachés l'un à l'autre au ventre et à la poitrine; quatre bras et quatre jambes et une seule tête, trois yeux, deux bouches et deux nez.

Une foule énorme accourt dans la localité pour voir le monstre.

Le roman d'un inceste. — Un télégramme de Bromberg aux journaux annonce l'arrestation d'un certain Wolland qui, en secondes noces, avait convolé avec sa propre fille.

Wolland, émigré depuis de longues années en Amérique, avait fait la connaissance de sa fille partie à sa recherche. Emigré sous un faux nom, il n'aurait pas été reconnu par sa fille et il prétend ne pas l'avoir reconnue non plus.

Ils se marièrent malgré la différence d'âge et trois enfants sont issus de ce mariage.

Sur les instances de sa jeune femme, atteinte de nostalgie, Wolland revint récemment en Allemagne, où la police s'est mise sur la trace de l'inceste sollicitant involontaire.

À gauche, la photo d'une maison à la rue de Berne dans laquelle une femme a été tuée (1911). À côté, un homme a été poignardé aux Acacias par deux Allemands. Au-dessus, le récit de la naissance de siamois et un cas d'inceste (1907 et 1908). ARCHIVES TDG

rapportées. «Grâce au fait divers, on cherche à attirer l'attention avec des éléments inédits, sonores, choquants. Tout ce qui possède une force transgressive», signale Annik Dubied.

Et le tabou ultime qu'est l'inceste n'y échappe pas. Intitulée «Le roman d'un inceste», une brève datant du 8 juillet 1908 revient sur l'union, aux États-Unis, d'un Allemand nommé Wolland avec, sans le savoir disent-ils, sa fille biologique. Ils eurent trois enfants ensemble. De retour dans son Allemagne natale, l'homme fut inquiété par la police. Souvent critiqué pour son goût pour le morbide et son voyeurisme vendeur, à quoi sert le fait divers? «Il est un court-circuit du quotidien. Il a la capacité d'attirer l'attention d'une société sur un phénomène à un moment de l'histoire et de pointer le doigt sur les impensés de la justice», répond Annik Dubied. Nous le voyons encore de nos jours, avec le scandale du #MeTooInceste en France, par exemple. Le cas de Camille Kouchner, qui accuse dans un livre son beau-père, Olivier Duhamel, d'agressions sexuelles sur son frère jumeau, permet de parler plus glo-

balement de l'inceste et des questions légales liées à la protection de l'enfant sont débattues. Des problématiques structurelles sont médiatisées, discutées grâce à un fait divers.»

Au début du XX^e siècle, la photographie est venue ajouter dans la presse sa puissance narrative au fait divers. Avec l'accent sur l'émotion et toujours l'émotion. La sociologue des médias souligne le «potentiel d'explosivité» intrinsèque au fait divers, hier comme aujourd'hui. Une matière délicate qu'il convient d'étudier, de cadrer et d'enseigner. Raison pour laquelle l'Académie du journalisme et des médias de Neuchâtel propose un cours traitant exclusivement du fait divers, afin que les futurs «fait-diversiers» soient outillés.



Scannez ce QR code afin d'accéder à nos archives numérisées.
www.e-newspaperarchives.ch

Genève au fil du temps avec la Bibliothèque de Genève

**Sports d'hiver**

Le reportage du Genevois Max Kettel, en 1938, met en lumière l'une des stations parmi les plus attrayantes d'Europe à l'époque, Villars-sur-Ollon. On y promeut la modernité des remontées mécaniques suisses. Les skieurs utilisent le «funiluge», tracté par un câble. Il fonctionnera entre 1936 et 1953.